



Communiqué de Presse

The Procter & Gamble Company
One P&G Plaza
Cincinnati, OH 45202

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

**PROCTER & GAMBLE ANNONCE LE TAUX DE PRORATISATION FINAL DE 7,89144%
POUR LES ACTIONS ORDINAIRES APPORTEES DANS LE CADRE DE L'OFFRE
D'ECHANGE FOLGERS**

Mise à jour de l'estimation du résultat net par action pour le T2 et l'exercice 2009

Le 10 novembre 2008 — The Procter & Gamble Company (« Procter & Gamble ») a annoncé aujourd'hui que le taux de proratisation final retenu pour son offre d'échange dans le cadre de la scission de sa filiale The Folgers Coffee Company (« Folgers ») est de 7,89144%. Un nombre total de 484 121 230 actions ordinaires de Procter & Gamble a été valablement apporté à l'offre en échange de 63 166 532 actions ordinaires de Folgers.

Folgers était une filiale détenue à 100% par Procter & Gamble. Le 6 novembre 2008, dans le contexte de la fusion précédemment annoncée, une filiale de The J.M. Smucker Company (« Smucker ») a fusionné avec Folgers, l'entité subsistante, Folgers, étant ainsi devenue une filiale de Smucker.

Conformément aux termes de l'offre d'échange, 1,6342 actions ordinaires de Folgers ont été échangées pour une action de Procter & Gamble acceptée dans le cadre de l'offre d'échange. A la suite de la fusion avec Smucker, chaque action ordinaire de Folgers a été automatiquement convertie en un droit à l'attribution d'une action ordinaire de Smucker. Les actions ordinaires de Smucker émises dans le cadre de la fusion avec Folgers représentent approximativement 53,5% des actions ordinaires de Smucker en circulation après la fusion.

Procter & Gamble a accepté en échange 38 652 878 actions ordinaires de Procter & Gamble dans le cadre de l'offre d'échange. Sur les 484 121 230 actions ordinaires de Procter & Gamble valablement apportées à l'offre, 487 109 actions ont été apportées par des actionnaires dit « odd-lot » (détenant moins de 100 actions et ayant apporté la totalité de leurs actions) qui ne sont pas soumis au mécanisme de réduction. Toutes les autres actions ordinaires de Procter & Gamble valablement apportées ont été échangées pour des actions ordinaires de Folgers sur la base d'un mécanisme de réduction au pro rata. Les actions ordinaires de Procter & Gamble apportées à l'offre mais qui n'ont pas été échangées du fait du mécanisme de réduction seront rendues aux actionnaires.

Il ne sera pas remis de fraction d'actions ordinaires de Smucker. Par conséquent, les fractions d'actions seront réunies et ensuite vendues ; le produit net de cette vente sera distribué aux actionnaires Procter & Gamble qui ont apportés leurs titres et qui se sont vu attribuer des fractions d'actions.

Sur la base du produit résultant des opérations, Procter & Gamble s'attend à un produit net de l'opération Folgers d'environ 0,63 \$ par action, ce qui représente une augmentation de 0,13 \$ par action par rapport à l'estimation précédemment annoncée de 0,50 \$ par action. Sur

la base de cette nouvelle estimation, Procter & Gamble s'attend à un résultat net par action de 1,58 \$ à 1,63 \$ pour le trimestre octobre - décembre 2008 et de 4,28 \$ à 4,38 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2009. Procter & Gamble prévoit d'annoncer le produit net de l'opération dans le cadre de la diffusion de ses résultats du trimestre de décembre, ce qui est prévu pour le 30 janvier 2009.

La diffusion du présent communiqué, l'acceptation de l'offre d'échange ainsi que les actions Smucker remises en échange des actions Procter & Gamble apportées à l'offre d'échange peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique ou de restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation ou une offre d'achat de valeurs mobilières pour chaque pays dans lequel une telle offre ou sollicitation est illégale. L'offre d'échange n'est faite que par référence aux Documents d'Offre décrits ci-dessous. L'offre d'échange ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre d'échange ferait l'objet de telles restrictions. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Procter & Gamble décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Conformément à la réglementation américaine, Folgers a déposé une déclaration d'enregistrement (Registration Statement) sous la forme d'un Form S-4/S-1, Smucker a déposé une déclaration d'enregistrement (Registration Statement) sous la forme d'un Form S-4 et Procter & Gamble a déposé le 8 octobre 2008 un prospectus sous la forme d'un Schedule TO ; ces Documents d'Offre ont été déposés auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission. Ces Documents d'Offre incluent une description des modalités de l'offre d'échange et de la fusion. Une copie de la version finale des Documents d'Offre pourra être obtenue gratuitement par les actionnaires de la société Procter & Gamble sur demande orale ou écrite auprès de l'agent d'information, D.F. King & Co, Inc. situé 48 Wall Street, 22nd Floor, New York, New York, 10005, USA ou au +1-212-269-5550.

A propos de Procter & Gamble

Procter & Gamble fabrique et commercialise une large gamme de produits alimentaires et de produits de grande consommation dans près de 180 pays à travers le monde. Procter & Gamble a l'un des plus importants portefeuilles de marques comprenant notamment Pampers®, Tide®, Ariel®, Whisper®, Pantene®, Mach®, Bounty®, Dawn®, Gain®, Pringles®, Folgers®, Charmin®, Downy®, Lenor®, Iams®, Crest®, Oral-B®, Actonel®, Duracell®, Olay®, Head & Shoulders®, Wella®, Gillette® and Braun®. Au 30 juin 2008, Procter & Gamble est propriétaire et exploite 39 usines situées dans 23 états des Etats Unis et 103 usines dans 42 autres pays.

Certaines déclarations et hypothèses contenues dans le présent communiqué au sujet de Procter & Gamble, Folgers et Smucker constituent des « énoncés prospectifs » ou sont fondés sur de tels énoncés et sous-entendent des risques et des incertitudes. De tels énoncés portent notamment sur l'issue de l'offre d'échange et de la fusion et peuvent être reconnus par l'emploi de termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « croire » et « s'attendre à ». De par leur nature, les énoncés prospectifs sous-entendent des risques et incertitudes étant donné qu'ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui se produiront dans l'avenir et qui peuvent être indépendants de la volonté de Procter & Gamble, Folgers ou

Smucker. Les résultats et les faits réels peuvent différer sensiblement de ceux présentés ou sous-entendus dans de tels énoncés en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'issue de l'offre d'échange et la fusion ainsi que d'autres facteurs indiqués dans les Documents d'Offre relatifs aux opérations déposés auprès de la SEC.

###

Contact P&G :

Nathalie Bidal
Investor Relations
bidal.nb@pg.com
Tél: +33-(0)1-40-88-55-83

Contact Euronext :

Véronique Bottin
Tél : +33-(0)1-49-27-13-77